ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits d'entretien automobile

Question écrite n° 62261

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet des effets sur l'emploi de la stratégie menée par les groupes multinationaux, et plus particulièrement sur le groupe Honeywell. Le 28 janvier 2005, le groupe Honeywell annonçait une progression de son bénéfice par action de 9 %, pour un résultat net de près d'un milliard d'euros ! Dans le même communiqué le groupe annonçait un bénéfice par action pour 2005 en progression de 15 à 22 % ! Un mois après, le 28 février 2005, la direction de Holt Lloyd SA ; filiale d'Honeywell, annonce brutalement la fermeture du site de Breuil-le-Sec (Oise) et sa délocalisation en Angleterre, entraînant la suppression de quatre-vingt-trois emplois, alors que cette usine de production haute gamme est rentable. Une nouvelle fois cette stratégie financière qui vise à toujours plus de profits va jeter à la rue quatre-vingt-trois salariés et mettre en précarité leurs familles. Il souhaite savoir ce que compte faire le Gouvernement, afin que cessent ces licenciements qui n'ont rien d'économiques mais qui sont réalisés à la seule fin d'enrichir l'actionnaire, avec des conséquences sociales catastrophiques et la destruction de notre tissu industriel.

Texte de la réponse

Le groupe Honeywell est un important groupe industriel, d'origine américaine, implanté dans une centaine de pays. Son activité est très diversifiée, avec une branche aéronautique occupant une place de premier plan au niveau mondial pour la fourniture de services et d'équipements aéronautiques, et un pôle industriel regroupant différentes activités telles que la production de matériaux pour l'électronique, la fabrication de systèmes de contrôle pour l'industrie, la production de plastiques, fibres et polymères, la fabrication de produits chimiques de spécialité, la fabrication de turbocompresseurs, la fabrication de plaquettes de freins et la fabrication de produits d'entretien automobiles. La gestion d'un tel ensemble impose une très grande rigueur. L'établissement de Breuil-le-Sec, rattaché à la branche « produits d'entretien automobiles », a été confronté à une dégradation de sa situation économique au cours des derniers mois. Cette évolution défavorable résulte, en particulier, d'une pression forte sur les prix exercée par les canaux de distribution, dont les grandes surfaces, d'une augmentation du prix des matières premières, notamment les produits pétroliers, et d'une inadaptation de l'outil industriel, impliquant d'engager d'importants investissements dont la rentabilité n'a pas semblé assurée. C'est dans ces conditions que le groupe a réfléchi à une solution dont l'objectif a été de sauvegarder une partie des emplois et de garantir une certaine pérennité de l'activité. Un regroupement de la production a été décidé au sein de l'usine plus moderne et actuellement sous-utilisée de Newquay (Grande-Bretagne), et un recentrage sur l'activité ventes et marketing a été proposé en France, avec un transfert de 27 postes à Levallois. La fermeture de l'usine de Breuil-le-Sec entraîne, au total, la suppression de 57 postes. Les services de l'État, en particulier la préfecture de Beauvais et la direction départementale du travail et de l'emploi, ont été informés de la mise en place des mesures accompagnant la fermeture du site de Breuil-le-Sec. En juin 2005, un accord a été conclu, en outre, avec le cabinet AKSIS, afin de favoriser le reclassement externe des salariés. Prochainement, une nouvelle convention portant sur la revitalisation du bassin d'emploi, devrait être signée avec le préfet de l'Oise. Les services de l'État demeureront attentifs, au cours des prochains mois, aux conditions dans lesquelles les

mesures sociales accompagnant la restructuration de la branche « produits d'entretien automobiles » du groupe Honeywell, basée en France, seront mises en oeuvre.

Données clés

Auteur : M. Maxime Gremetz
Circonscription : Somme (1re circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62261
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 décembre 2005
Question publiée le : 12 avril 2005, page 3616
Réponse publiée le : 20 décembre 2005, page 11790